

## COM DE COM DE L'ATRÉBATIE

# Parc Écopolis de Tincques : fin du chantier et lancement de la plateforme multiservices

Vendredi soir, les élus communaux de l'Atrébatie se sont retrouvés à Magnicourt-en-Comté pour leur dernier conseil avant un été qui s'annonce studieux. La réunion a permis de faire le point sur les différents dossiers engagés, qui connaissent une actualité importante et se dessinent pour le président Pierre Guillemant « sous des angles plutôt agréables ».

PAR DAVID DERIEUX  
saintpol@levoixdunord.fr

► Comptes administratifs 2008.- Ils ont été votés pour le budget principal (à l'unanimité) et pour celui du parc d'activités de Tincques (avec deux abstentions), deux documents étroitement liés. L'excédent du budget principal est en effet affecté depuis plusieurs années au budget du parc, pour en réduire le déficit. « Un déficit d'écriture puisque les documents s'équilibrent, sachant que la communauté a autofinancé le parc jusqu'à présent », a expliqué le directeur des services, Arnaud Curdy. Concernant le budget du parc, l'avancée des travaux d'ici le mois d'octobre doit s'accompagner de plusieurs rentrées d'argent, pour un cumul de plus de 600 000 euros.

► Chantier du parc de Tincques.- Le calendrier des dernières réalisations du parc Écopolis est connu : voirie, borduration et



Une signalétique communautaire a été mise en place au service des artisans et commerçants.

tranchées diverses en juin ; aménagement des noues (pour stopper l'écoulement des eaux) en juillet-août ; éclairage en septembre ; aménagement paysager en octobre.

Le dernier dossier majeur concernant l'aménagement du parc, est celui de l'arrivée du gaz. Cinq kilomètres de tuyaux vont être mis en place depuis Savy-Berlette. Le conseil a donné au président l'autorisation de signer une convention avec GRDF et avec la fédération de l'énergie. Le temps d'effectuer les travaux, la desserte est prévue pour le printemps 2010.

► Plateforme multiservices inter entreprises.- Pierre Guillemant a présenté ce futur équipement appelé à devenir « l'outil de référence sur le parc », avec un volet de recherche et de dévelop-

## LE CHIFFRE

# 1,8

C'est, en million d'euros, le budget alloué à la réalisation de la future plateforme multiservices inter entreprises.

ment, mais aussi une matériauthèque, etc. Un bâtiment innovant par sa construction, son assainissement ou encore son éclairage. Il est prévu sur un peu plus de 1 000 m<sup>2</sup> de superficie, pour un coût total d'environ 1,8 million d'euros. « Le financement est très bien avancé », a noté Pierre Guillemant. Le bâtiment est pensé avec la volonté de mutualiser, valoriser et optimiser un maximum de locaux, comme les salles de réunion et une crèche inter entreprises. »

► Signalétique commerciale.- À l'exception d'Aubigny, qui a pris

sa décision hors délais, toutes les communes de l'Atrébatie bénéficient aujourd'hui d'une signalétique au service de leurs artisans et commerçants. « Pour la première fois, le territoire de l'Atrébatie est balisé dans ses communes », s'est réjoui le président. Ceci grâce à un cofinancement par la com de com, les unions commerciales et le FISAC (fonds d'investissement et de soutien aux activités commerciales). Un deuxième appel d'offres devra être lancé pour que les commerçants d'Aubigny bénéficient aussi de cette signalétique.

► Projet de renaturation en amont de la Scarpe.- Les maires de Berles-Monchel et de Savy-Berlette ont sollicité une intervention technique et une aide financière de la com de com, pour répondre à la problématique des coulées de boues et des inondations provoquées par les pluies d'orage. Dans le cadre du projet de trame bleue et trame verte du Pays d'Artois, des travaux de renaturation sont envisagés. Ils portent sur la plantation de 3 200 mètres de haies bocagères, sur la réalisation de 135 mètres de fascines et le boisement de 2,5 hectares. « La clé de cette opération, c'est l'engagement des communes et des agriculteurs. La démarche porte autant sur l'enjeu environnemental que sur l'enjeu du maintien de l'outil agricole », ont souligné les élus. L'Agence de l'eau (pour 50 % du coût du projet) et le conseil général (30 %) sont partenaires de l'opération. ■

## Les services de quatre GRDA à Aubigny

L'information était toute récente et n'avait pas eu le temps d'être ébruitée avant vendredi : le bâtiment de l'ancien SIVOM à Aubigny-en-Artois, longtemps occupé par les sapeurs-pompiers, verra arriver des services de la chambre d'Agriculture.

L'ancien bâtiment du SIVOM, en bordure de la RD 939 à Aubigny-en-Artois, restait inoccupé depuis le départ des sapeurs-pompiers vers leur nouveau centre d'incendie et de secours du bourg-centre.

Affectés à une activité de services dans le plan d'urbanisme de la commune, les locaux vont conserver cette vocation avec l'arrivée programmée de services de la chambre d'Agriculture. Les GRDA (groupes régionaux de développement agricole) de quatre circonscriptions de l'Est du Pas-de-Calais devraient intégrer les lieux, où travailleraient onze personnes.



Trois ans après le départ des sapeurs-pompiers, le bâtiment de l'ancien SIVOM va connaître une nouvelle vie.

Mais avant cette arrivée, la com de com va s'attacher à remettre le bâtiment en état, sous la forme d'un chantier d'insertion. « La construction est saine, mais il faut remplacer le chauffage et ne pas

laisser les locaux se dégrader », a précisé Pierre Guillemant. L'investissement de la nécessaire remise en état sera relativement vite amorti par la perception des loyers futurs. ■

## ADSL et éoliennes : ça arrive

Menés de longue haleine, les dossiers de la couverture en ADSL des zones d'ombre, et de l'implantation d'éoliennes, doivent connaître des avancées décisives au cours du second semestre de l'année.

Concernant la couverture en ADSL des zones d'ombre, un marché de services et un marché de travaux doivent être passés. Le dossier est complexe. Des prénégociations ont été engagées avec la Région, l'État et l'Europe. L'Atrébatie se tourne vers la solution de la fibre optique, qui doit permettre d'alimenter toute la communauté à huit mégas.

Le dossier éolien avance lui aussi de manière significative, après six années de travail. En phase de montage administratif ces semaines-ci, l'enquête publique doit avoir lieu au mois de septem-



Le dossier des éoliennes va avancer à l'automne.

bre. À l'issue de celle-ci, le commissaire enquêteur remettra son procès-verbal en octobre. Le dépôt des premiers permis de construire est donc envisageable fin octobre ou début novembre. « Le prestataire pourra ensuite passer à la phase de construction », a précisé Pierre Guillemant avec satisfaction. Des travaux qui sont donc attendus pour la fin de cette année et au cours de l'année 2010. ■